

GENÈVE 1816
UNE IDÉE,
UN CANTON

GENÈVE 1816
UNE IDÉE,
UN CANTON

ASSOCIATION POUR L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE RÉGIONALE
GENÈVE

REMERCIEMENTS

L'AEHR remercie chaleureusement les communes donatrices pour leur généreuse contribution sans laquelle cet ouvrage n'aurait pu voir le jour.

Ville de Genève

Carouge
Chêne-Bougeries
Chêne-Bourg
Collonge-Bellerive
Cologny
Genthod
Laconnex
Meyrin
Plan-les-Ouates
Satigny
Versoix
Veyrier

Anières
Bardonnex
Bellevue
Lancy
Onex
Presinge
Puplinge

TABLE DES MATIÈRES

Préface, Isabelle Brunier, Présidente de l'AEHR.....	11
Introduction, Bernard Lescaze	13
Irène Herrmann, Le halo d'une année noire. Autour de 1816 en Suisse.....	19
Sarah Scholl, La Genève religieuse entre diversité et mythe protestant	41
Dominique Zumkeller, Les agriculteurs de la campagne genevoise (circa 1806-1830)	59
Guy Le Comte, L'année de la famine au bord du Léman	75
Serge Paquier, Espoirs et déboires des entrepreneurs scientifiques : une étape essentielle de la convergence entre sciences et techniques	85
Sylvain Wenger, Innover, pratique connectée. Regards sur la Genève du début du XIX ^e siècle.....	119
Leila El Wakil, Genève 1816 : territoire et architecture en transition Kyrielle architecturale.....	149
Bernard Lescaze, Genève 1816. Quelques réflexions sur l'invention d'un canton	187

PRÉFACE

Il y a 200 ans, le canton de Genève naissait, issu, d'un rêve, d'un idéal ou d'une idée, à moins que ce ne soit d'une nécessité ! Agrandis par le rattachement des communes dites réunies, cédées par la France et le royaume de Savoie-Sardaigne, la ville de Genève et ses anciens territoires ruraux se retrouvaient englobés dans une partie de leur ancestral arrière-pays naturel. Le territoire ainsi constitué unissait à son tour son destin à celui de la Confédération helvétique, cette Suisse fréquentée de longue date, mais pourtant à la fois si proche et si lointaine...

Ce bicentenaire, dont les commémorations diverses ont été entamées en 2014 et s'achèvent en cet automne 2016, ne pouvait laisser les historiens genevois indifférents et dès 2013 un premier projet a germé. Il devait reprendre une formule déjà éprouvée lors du 400^e anniversaire de l'Escalade, en 2002, puis du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, en 2012, celle d'un journal de l'année 1816, évoquant les actualités locales tout comme l'état du monde. Mais, confronté à certaines vicissitudes, en particulier financières, le projet a été modifié, il s'est resserré autour d'une petite équipe d'historiens chevronnés et l'ouvrage qui paraît finalement résulte de leur savoir, de leur passion et de la ténacité du directeur de la publication Bernard Lescaze, que je remercie ici chaleureusement, de même que tous les auteurs engagés dans cette course contre la montre éditoriale. Je profite également de cette préface pour exprimer ma gratitude envers toutes les autorités communales et autres donateurs qui nous ont généreusement soutenus.

Car il y avait une autre raison de marquer d'une pierre blanche cette année 2016. C'est en effet il y a 30 ans qu'un groupe de chercheurs et doctorants en histoire, histoire économique et histoire de l'art de l'Université

de Genève s'est formé. Ils ont décidé de conjuguer leurs efforts et de se soutenir mutuellement face aux doutes que souvent la recherche engendre. C'est de cette volonté, de cette union qu'est née l'Association pour l'étude de l'histoire régionale, l'AEHR et un premier livre a été son acte fondateur : «Des hommes, une ville : Carouge au XIX^e siècle», paru en 1986. En 30 ans, nous avons passé d'une ville à l'ensemble du canton, voire au-delà. Le nombre des membres a augmenté, l'AEHR a été mandatée pour divers projets, elle s'est engagée dans la réalisation d'ouvrages scientifiques destinés à un large public et s'est forgé une certaine renommée, une reconnaissance certaine dans notre petite république.

Ce livre célèbre donc un double anniversaire. Il est simultanément un hommage à la foi de ceux qui ont cru à l'idée de Genève, canton suisse, et un témoin de l'enthousiasme et de l'amitié qui continuent d'animer et de lier les membres de l'AEHR.

Longue vie à la république et canton de Genève, longue vie à l'AEHR !

Isabelle Brunier, historienne et présidente de l'AEHR

Bernard Lescaze

INTRODUCTION

1816 : date marquante dans l'histoire de l'humanité dans la mesure où, pour la première fois à l'époque moderne, un désastre géologique, l'explosion d'un volcan, l'année précédente en Indonésie, entraîna une catastrophe climatique dans tout l'hémisphère Nord. Survenue le 10 avril 1815, l'éruption volcanique du Tambora, dans l'île de Sumbawa, à l'est de Java, projette dans la stratosphère un voile de poussière qui va filtrer le rayonnement solaire et conduire par l'abaissement de la température d'environ 2° C à des bouleversements climatiques durant plusieurs années. Le Yunnan, le Bengale, la côte Est des Etats-Unis comme l'Europe occidentale furent victimes de la sécheresse ou, au contraire, d'intempéries incessantes, conduisant à la famine. A tel point que 1816 fut rapidement surnommée l'année sans été. Dans le même temps, les glaces de l'Arctique fondaient, laissant entrevoir la possibilité de nouvelles explorations polaires qui ne furent prêtes qu'une fois la banquise reformée.¹

Tandis que sur le plan politique, l'Europe tentait de retrouver un nouvel équilibre après la destruction par les armées de la Révolution et de l'Empire français de l'ancien ordre international, Genève s'efforçait de renouer avec son passé dans une indifférence presque générale. Les puissances alliées qui avaient vaincu la France en 1814 et 1815 tenaient à instaurer un nouveau concert des nations dans lequel Genève ne pouvait être soliste. Seul un renforcement du flanc occidental d'une Confédération helvétique renouvelée pouvait entrer en ligne de compte. Cette solution fut imposée par les puis-

¹ Voir Guillen D'Arcy Wood *Tambora. The Eruption that changed the World*, Princeton 2014, traduit en français sous le titre *L'année sans été. Tambora, 1816. Le volcan qui a changé le cours de l'histoire*, Paris 2016.

sances alliées sans enthousiasme ni de la Suisse, ni de la petite République restaurée, pour des raisons que les historiens se sont plu à mettre en lumière depuis un quart de siècle, contrairement à leurs devanciers qui ont narré un nouveau roman national, proche du conte de fées, où les Genevois désiraient passionnément devenir un canton que la Suisse attendait avec impatience.²

Il y eut peut-être, en 1814, quelques semaines de doute, d'indécision avant que le Conseil provisoire ne s'engage résolument dans la voie du cantonnement, tout en s'efforçant de sauvegarder ses priorités concernant le maintien de l'identité genevoise en tant que bastion du protestantisme, et l'instauration d'un régime politique évitant les émotions populaires grâce à la disparition du Conseil général et à l'introduction d'un suffrage censitaire. Par le double vote de la Diète fédérale, en 1814 comme en 1815, Genève devient le 22^e canton de la Suisse. A marche forcée, sa constitution, adoptée en août 1814 répondait aux vœux des gouvernants genevois, bien davantage qu'à celui du tsar Alexandre I^{er}, qui, par l'entremise de son envoyé Jean Capo d'Istria avait souhaité pour la République « une constitution libérale ». ³

En revanche, le territoire du nouveau canton restait élastique. La Suisse avait admis un canton sans connaître ses frontières ni sa population définitives. Les diplomates suisses et genevois peinaient à se faire entendre des représentants des grandes puissances, à Paris comme à Vienne. Deux ans après la proclamation de la Restauration genevoise, le 31 décembre 1813, le canton de Genève n'était pas encore formé.

L'année sans été sera aussi celle où les Communes réunies, notamment celles de la rive gauche du lac et du Rhône, seront rattachées au canton de Genève, qui prend dès lors sa physionomie contemporaine.

Les hommes de 1816 croyaient avoir atteint leurs objectifs. Le nouveau territoire ne changeait pas « la physionomie de notre petite famille et de ses habitants » se réjouissait le syndic Ami Lullin.⁴ En effet, les institutions politiques, tout en accordant une part congrue aux citoyens des nouveaux territoires, 38 sièges sur 250 au Conseil représentatif par la magie du suffrage

² Voir Irène Herrmann, *12 septembre 1814. La Restauration. La Confédération réinventée*, Lausanne 2016.

³ Cité dans Michelle Bouvier-Bron *Archives Jean Capodistrias, t.IV La mission de Capodistrias en Suisse (1813-1814)*, Corfou, 1984, lettre du 1^{er} mai 1814, p. 356.

⁴ Cité dans Bernard Lescaze, *Historique* publié à l'occasion du 175^{ème} anniversaire des communes réunies, Genève 1991, p. III.

censitaire, dopé de surcroît par des mécanismes subtils, avaient intégré les principales figures de l'opposition libérale. On restait bien en famille. Les thuriféraires de ce régime parleront plus tard de vingt-sept années de bonheur et l'historiographie conservatrice entretiendra le mythe, malgré les révolutions radicales du milieu du XIX^e siècle. De ce point de vue, rien de plus emblématique que *La Genève de Töpffer* l'ouvrage de Philippe Monnier, paru peu avant le centenaire de 1814, dans lequel il décrit les trois catégories urbaines traditionnelles, l'aristocratie, la bourgeoisie et les ouvriers de Saint-Gervais, sans consacrer une seule ligne aux paysans et artisans des communes réunies !⁵

Ce n'est qu'au début du XXI^e siècle que l'historiographie genevoise et suisse reconsidère l'époque de la Restauration, en partie sous l'influence de l'historiographie étrangère qui réapprécie les apports de la diplomatie multilatérale des Congrès de Paris et de Vienne tout en commençant à prendre en compte l'histoire climatique de 1816 qui va conduire aux émeutes frumentaires dans de nombreux pays, comme à Genève, en 1817. Cette conjoncture difficile entraîne un repli propre à favoriser aussi bien un retour d'une piété exacerbée, comme le manifeste le Réveil en pays protestants que le recours à des solutions conservatrices dans l'ordre social. Ce serait aussi un effet de 1816, comme le suggère Irène Herrmann dans sa contribution, lequel transparaît également dans celle de Guy Le Comte, traitant d'un témoignage précis lors de « l'année de la famine au bord du Léman. »

Certes, le Réveil n'apparaît à Genève qu'en janvier 1817, mais il y trouve immédiatement une audience parmi les étudiants en théologie et certains membres du corps pastoral, au point qu'une Eglise évangélique sera formée au Bourg-de-Four dès 1817 et que son principal représentant genevois, le ministre César Malan, sera démis de son enseignement au Collège l'année suivante, comme l'indique Sarah Scholl, qui n'omet pas de réfléchir sur le catholicisme genevois à la suite de l'incorporation des communes françaises et sardes.

D'un autre côté, Dominique Zumkeller, dont les travaux sur l'agriculture et les agronomes genevois à cette époque font autorité se penche, à nouveaux frais sur l'agriculture du canton agrandi, dans la continuité des recherches

⁵ Philippe Monnier, *La Genève de Töpffer*, Genève, 1914. Le Töpffer dont il s'agit est Rodolphe, le très réactionnaire fils du progressiste peintre Adam Töpffer.

agronomiques menées par de grands propriétaires terriens comme Lullin de Châteauvieux à Chouilly, Pictet de Rochemont à Lancy ou les Perdriau-Micheli à Landecy.

A l'occasion de la réunion de Genève à la France en 1798 et de son intégration dans le département du Léman, la période française a fait l'objet de nouvelles études qui ont su dégager les continuités comme les innovations de cette époque.⁶ Il en va de même, au début de la Restauration genevoise dans un domaine comme celui de la construction. Les infrastructures entamées par les autorités impériales, comme le pont neuf de Carouge sont poursuivies par le gouvernement cantonal sans solution de continuité. La paix revenue entraîne un essor économique qui se traduit par la construction de nouvelles maisons de campagne. Comme le remarque Leïla El Wakil l'émergence d'une nouvelle bourgeoisie édilitaire se trouve à l'origine de la Genève du XIX^e siècle qui souligne la puissance des équipements culturels comme structures de développement de la ville.

L'histoire des sciences et des techniques ne saurait être négligée. Malgré les effervescences politiques et les incertitudes du blocus continental, Genève a toujours maintenu, sous l'Empire, des liens intellectuels avec les savants anglais et écossais, grâce à la magnifique publication qu'est la Bibliothèque britannique devenue, précisément à la Restauration, la Bibliothèque universelle, ce qui est en soi tout un programme. Si l'on sait quelle place privilégiée tient la science genevoise au XVIII^e siècle, accentuée par la réorganisation de la Faculté des sciences sous l'Empire, laquelle double ses chaires, sous l'influence de Simon L'Huillier, l'examen précis de l'innovation, en matière horlogère ou hydraulique n'avait jamais jusqu'ici été fait comme une pratique « connectée » qui unit Genève aux réseaux internationaux. C'est le mérite de Sylvain Wenger que d'entreprendre une étude minutieuse du phénomène.

Pourtant, les blocages restent importants, comme le démontre Serge Pasquier dans sa contribution, car il n'est pas facile d'être à la fois un scientifique et un entrepreneur. A l'aide d'exemples choisis, qu'il s'agisse d'Ami Argand pour les lampes du même nom ou de Paul, Gosse et Schweppe pour les eaux minérales, Serge Pasquier décrit les pesanteurs genevoises que la période française conforte plutôt qu'elle ne les atténue. Le prestige de Paris

⁶ Liliane Mottu-Weber et Joëlle Droux (éd.) *Genève française 1798-1813*, Genève, 2004 (*Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève* 62).

et de ses académies l'emporte sur celui de la Société des Arts, restée quelque peu provinciale. De plus, à la Restauration, les principaux innovateurs-entrepreneurs sont à la fin de leur carrière, si bien qu'Augustin-Pyrame de Candolle se montre désabusé lorsqu'il revient de Montpellier, en particulier face à la Société des Arts. Il ne baissera pas les bras puisqu'il entreprendra la création, avec l'appui public, d'un jardin botanique dès 1817 et sera l'un des fondateurs de la Société de Lecture, conçue comme une bibliothèque scientifique apte à combler les lacunes de la Bibliothèque de Genève dès 1818.

Ces textes réunis représentent l'idée d'un canton qui prend peu à peu forme et va se sentir d'autant plus helvétique que Guillaume Tell n'est pas dans son patrimoine génétique, bien que le premier bateau à vapeur sur le Léman soit baptisé de ce patronyme. Et dans l'exposition du Salon de 1816, qui s'ouvre le 16 septembre, les artistes semblent avant tout genevois, de même que leurs sujets si l'on excepte un « tremblement de terre de la Calabre » en harmonie avec un temps épouvantable.⁷

Quant aux caricatures souvent féroces d'Adam Töpffer, on sait que leur auteur les maintenait dans leur cartable, de peur de perdre sa clientèle patricienne, objet de ses critiques entre 1814 et 1817.

Les grands auteurs genevois, se préoccupent avant tout d'histoire, de droit ou d'économie. Sismondi achève l'*Histoire des Républiques italiennes au Moyen âge* alors que Germaine de Staël n'a plus que quelques mois à vivre. Pourtant, sous les pluies continuelles de l'été 1816, trois auteurs anglais vont, à Cologny, écrire quelques pages marquantes de la littérature anglaise. Byron compose son célèbre poème *Darkness* tandis que son médecin rédige un conte gothique *The Vampyr*. Mais c'est bien entendu Mary Shelley (la compagne du poète Percy Shelley), qui s'appelle encore Godwin, de son nom de jeune fille, qui commence un roman *Frankenstein*.⁸ Ce récit est avant tout un récit d'exclusion, mais il va devenir l'archétype d'une littérature moderne où la créature échappe à son créateur, pour le pire, annonçant les Dr Folamour du XX^e siècle. Or, le créateur du monstre, est, dans l'esprit de Mary Shelley, un Genevois, un patricien, Victor Frankenstein. Ce n'est que la postérité qui affublera la monstrueuse créature du nom de son inventeur.

⁷ *Journal de Marc-Jules Suès pendant la Restauration genevoise 1813-1821*, pub. par Alexandre Guillot, Genève, 1913, 2 vol. t. I, pp. 184-185.

⁸ Voir *Frankenstein créé des ténèbres* sous la direction de David Spurr et Nicolas Ducimetière, Paris-Genève, 2016.

De même, cette dernière baptisera l'année sans été cette froide et pluvieuse année 1816. Et pourtant, cette année 1816 est aussi celle où le canton de Genève qui n'était jusque-là qu'une idée, a pris forme. Sur le plan territorial d'abord, mais aussi sur le plan de la communauté d'habitants et de destins, parce que la disette menaçait tous les Genevois, de quelque confession qu'ils fussent, obligeant le gouvernement à prendre des mesures d'assistance pour tous, sans discrimination.

C'est dire que l'héritage de 1816, à bien des égards se révèle multiple. D'une certaine manière, 1816 clôt la période de transition qui suit l'effondrement de l'Empire français. Il s'agit là d'une année charnière pour Genève assurément, voire, suite aux aérosols du Tambora, pour le monde, comme l'insinuent certains historiens.